

Fiscalité : une nouvelle dynamique

24 avril 2018

Salon de l'immobilier

Survol

1. Emploi en jeu
2. Ancrage dans le canton
3. Dynamiques multiples
4. Un projet urgent et fédérateur

Réformes fiscales et nouveau régime financier cantonal

L'emploi en jeu!

Une nécessité : nouvelle réforme de la fiscalité des entreprises

Pour maintenir l'emploi, Neuchâtel doit garder ses entreprises et favoriser leur développement.

Le canton doit adapter la fiscalité des entreprises :

- Pour conserver son positionnement favorable.
- Pour répondre à l'injonction du Projet fiscal 2017.

Réforme de la fiscalité des personnes morales

Conditions de réussite:

- Relancer le dossier de la fiscalité des personnes physiques
- Préserver et consolider les ressources des collectivités
- Eviter d'accroître les disparités en adaptant la péréquation intercommunale

Fiscalité des personnes morales

Objectifs:

- Maintien du positionnement attractif du canton aux plans international, suisse et romand
- Visibilité et sécurité pour les entreprises
- Lisibilité et transparence
- Spécificités du tissu économique neuchâtelois
- Outils d'allégement exceptionnels maintenus

Fiscalité des personnes morales

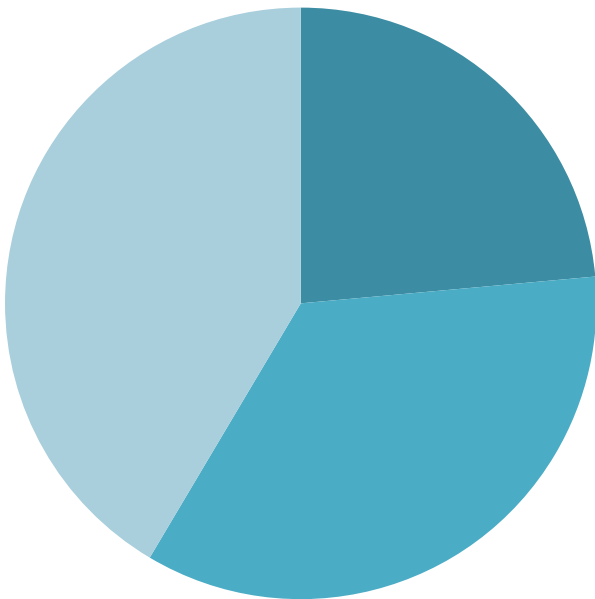
Orientations:

- Suppression des statuts
- Confirmer la stratégie de taux:
 - Taux actuel: 15.6% / Taux visé: entre 12.5% et 13.5%.
- Recours aux outils de promotion de la R&Innovation
- Recours limité aux autres outils du PF 2017
- Réduction de l'imposition du capital

Réformes fiscales et nouveau régime financier cantonal

Ancrage à Neuchâtel

Où partent les Neuchâtelois?



- ...à l'étranger
- ...en Suisse, au-delà de la périphérie immédiate du canton
- ...en Suisse, dans la périphérie immédiate du canton

Et d'où viennent-ils ?

Fiscalité des personnes physiques

Objectifs (1):

- Maintien des efforts entrepris depuis 2012
- Elargissement à tous les contribuables
- Ancrage durable dans le canton
- Renforcer la position de Neuchâtel par rapport aux cantons limitrophes

Fiscalité des personnes physiques

Objectifs (2):

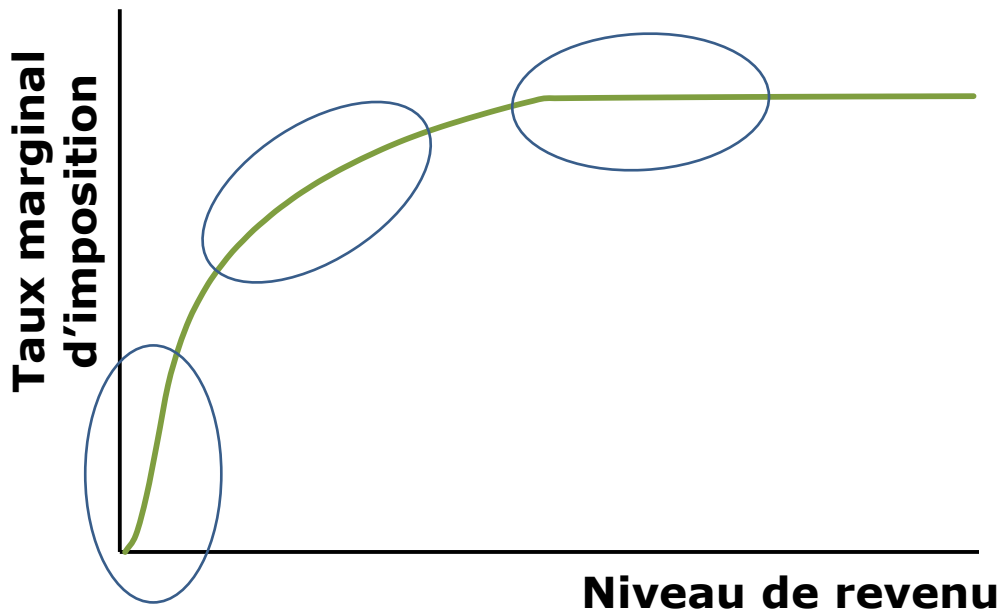
- Compléter les autres réformes en faveur de l'attractivité (habitat, transports, formation et recherche, culture, ...)
- Coordonner politiques fiscale et sociale (intégration professionnelle, limitation du contentieux et des dépenses sociales)
- Réforme simple et compréhensible

Fiscalité des personnes physiques

Orientations (1):

- Abaissement du barème, en particulier pour :
 - Couples mariés: revenus cumulés
 - Personnes seules à revenus moyens : relève du canton
 - Ménages avec enfants : les charges les plus lourdes
 - Baisse du taux maximum
 - Élévation du seuil d'imposition (revenu minimum imposé)
- Tous les contribuables profiteront de la réforme

Cibles de la réforme



Fiscalité des personnes physiques

Orientations (2):

- Ancrage durable dans le canton :
 - Baisse du taux d'imposition de la valeur locative sans réévaluation systématique des valeurs cadastrales
 - Maintien de la déduction illimitée des frais de déplacement
 - Pas de retour en arrière sur les mesures introduites dans la réforme de 2012

Réformes fiscales et nouveau régime financier cantonal

De nombreuses dynamiques

La fiscalité au service d'un projet de société

- La fiscalité est un pilier de l'attractivité de notre territoire au même titre que:
 - Dynamisme économique
 - Offre de formation
 - Soutien aux familles
 - Habitat
 - Mobilité et transports
 - Infrastructures sportives, vie culturelle et loisirs
 - Sécurité
 - ...
- La fiscalité reste un instrument de répartition des richesses

Réformes fiscales et nouveau régime financier cantonal

UN PROJET URGENT ET FÉDÉRATEUR

Préserver les ressources des collectivités

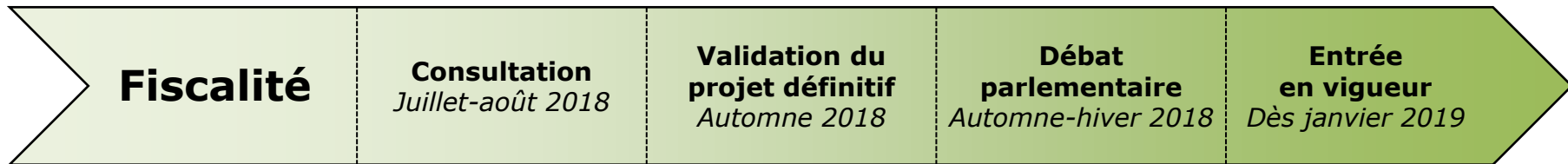
- Compensations prévues par le droit fédéral
- Sollicitation accrue des acteurs hors-canton
- Équité accrue
- «Contrat-Formation»
- Aménagements de certaines déductions
- Marges de manœuvre nouvelles pour les communes
- Réductions de dépenses
- Aménagements de la péréquation

Au total néanmoins : plusieurs dizaines de millions de francs d'allègement pour les contribuables neuchâtelois !

Réformes fiscales et nouveau régime financier cantonal

UN PROJET URGENT ET FÉDÉRATEUR

Être au rendez-vous !



2018

Un rendez-vous majeur!

Des réformes simples, équitables et transparentes mais
d'une ampleur sans précédent !

Des réformes bénéficiant à toutes et tous, qui
nécessiteront engagement et soutien pour réussir !

Une logique de succès pour le canton !